

Être canalisateur



# MON TRAVAIL

” Installer des canalisations pour approvisionner l'eau potable et évacuer les eaux usées “



Grâce à nos canalisations, nous acheminons l'eau depuis la source, vers des centres de traitement et de stockage jusqu'aux lieux d'utilisation. Puis, en sens inverse, nous évacuons l'eau usée vers des stations d'épuration pour un retour au milieu naturel.

Dans notre mission de transport de l'eau, nous participons aussi à la construction des châteaux d'eau et des aqueducs.

## LES MATÉRIELS et MATÉRIAUX QUE J'UTILISE

” De la pelle mécanique à la caméra vidéo “

Au commencement, s'effectue le tracé à l'aide des niveaux, de la lunette de chantier ou du laser d'alignement.

Nous passons ensuite aux travaux de terrassement avec l'ouverture de la tranchée à la pelle mécanique.





Nous posons des canalisations en fonte pour l'eau potable ou en béton pour les eaux usées ou en matériaux composites pour les deux usages. Avant de remblayer la tranchée et de remettre le terrain dans son état initial, nous réalisons des regards, qui facilitent l'accès ultérieur pour inspecter le réseau, en particulier à l'aide de produits chimiques ou de caméras vidéos.

## Mon environnement

” Nous assurons la viabilité des terrains  
avant toute construction “



En France, toute nouvelle construction doit être reliée aux réseaux d'eau et d'assainissement existants. Notre intervention pour les travaux de raccordement s'effectue avant la construction. Grâce à notre action de «viabilisation», tout nouveau bâtiment a accès à l'eau potable et respecte l'environnement.



# Mes qualités

” Etre robuste et aimer la nature “

Nous travaillons en petites équipes, disposant d'une grande autonomie, dans lesquelles chacun doit apporter ses compétences. Nous devons respecter des consignes de sécurité très strictes. Nous intervenons à l'extérieur quel que soit le temps. Notre travail est utile car l'eau est un bien de plus en plus rare qui doit être protégé.



# Nos diplômes

Pour devenir un ouvrier professionnel	<ul style="list-style-type: none"><li>• CAP Constructeur en canalisations des travaux publics</li><li>• BEP Travaux publics</li></ul>
Pour devenir un ouvrier compagnon	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bac pro Travaux publics</li><li>• BTS Travaux publics</li></ul>

Pour en savoir plus : [www.ccca-btp.fr](http://www.ccca-btp.fr)

